

Carpentras, le 12 MAI 2016

Monsieur le Président
Conseil Régional Provence-Alpes
Côte d'Azur
Hôtel de Région
27 Place Jules Guesde
13481 MARSEILLE Cedex 20

Objet : Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
Consultation locale

Monsieur le Président,

Suite à mon courrier en date du 1^{er} mars 2016, je reviens vers vous au sujet du projet de Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux dont la préfiguration est confiée au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV).

Lors de son assemblée plénière du 08 avril 2016, le Conseil régional a décidé de relancer une consultation locale car « (...) *avant de prendre une décision sur la poursuite ou non de cette procédure, la Région souhaite, conformément aux engagements du Président, recueillir l'avis du territoire en organisant une consultation locale afin de décider des suites qu'elle donnera à ce projet. Dans ce sens, la Région demande aux 39 communes ainsi qu'aux 5 intercommunalités concernées par le projet de Parc naturel régional de bien vouloir délibérer d'ici au 8 juin sur leur volonté de poursuivre ou non le projet.*»

Nous ne sommes pas surpris par ce souhait de reproduire le débat territorial puisque cette proposition figurait explicitement au sein de votre programme. Nous sommes toutefois étonnés par l'absence de dialogue préalable entre les élus de la Région, locaux et ceux du SMAEMV. Cet échange aurait été l'occasion de préciser l'état d'avancement de la procédure, les échéances à venir, le contenu de l'Avant-Projet de Charte, etc.

Le choix politique qui sera fait à la suite de cette consultation et **les conséquences de ce choix font peser de nombreux risques** sur les communes, les intercommunalités et les partenaires socio-économiques du territoire du projet de Parc. Il me semblait donc important de les porter à votre connaissance.

Au premier rang de ces menaces figure la **suppression de programmes opérationnels européens**. Plus précisément, le territoire du Mont-Ventoux est actuellement engagé dans la troisième génération du programme européen LEADER en reconnaissance du projet de Parc Naturel Régional. Ces dotations représentent à ce jour un montant total de projets soutenus

à hauteur de 6,3 M€ (2000-2006/2007-2013) et 2,5 M€ de projets à venir (2014-2020). Si nous pouvons noter que la Région proposera à l'Europe de discuter d'un nouveau cadre d'éligibilité spécifique au Ventoux, nous sommes interrogatifs sur l'issue possible qui sera donnée à une telle négociation réalisée à posteriori pour un seul Groupe d'Action Locale. En cas d'échec, quelles seront les solutions alternatives proposées aux 59 communes, aux 5 EPCI et aux acteurs socioprofessionnels ? Quelles seront les compensations en faveur de l'économie locale et de l'emploi, finalités premières de cette nouvelle génération Leader ?

Ces inquiétudes s'étendent tant à l'ensemble des programmes européens et aux dispositifs directement ou indirectement liés au projet de PNR du Mont-Ventoux qu'à l'ingénierie et aux dynamiques qu'il a contribuées à faire émerger :

- Le **dispositif interrégional Espace Valléen** « *Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux* » (2015-2020) pour lequel environ 3 M€ de projets sont identifiés pour la réhabilitation du sommet du mont Ventoux (en partenariat avec le Département de Vaucluse), la valorisation touristique et environnementale des gorges du Toulourenc, l'aménagement de points de baignade communaux et intercommunaux, ... ;
- Le **Contrat Régional d'Equilibre Territorial** (CRET 2015-2017) dont l'animation en direction des EPCI (Copavo, Cove, Sorgues du Comtat, Ventoux Sud) est confiée au SMAEMV pour un montant de 27,6 M€ de projets appelant 8,1 M€ de subventions régionales ;
- Les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** « *Ventoux* », élaborées en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Une première enveloppe de 1,2 M€ d'aides est attribuée à 47 exploitations agricoles, complétée par un avenant en cours d'instruction à hauteur de 3,6 M€ ;
- Les **programmes de gestion des espaces naturels et de la biodiversité** avec en premier lieu l'animation des sites Natura 2000, la mobilisation de la ressource forestière privée en collaboration avec le CRPF, ... ;
- Le **dispositif d'éducation au développement durable** « *Ecocitoyenneté et solidarité à l'école* » pour lequel 14 partenaires assurent des animations qui ont déjà touché 14 500 élèves des établissements concernés ;
- Les **politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme** que le projet de PNR accompagne au bénéfice des SCOT et des communes (déclinaison de la Trame Verte et Bleue mobilisant la profession agricole, Plan paysage, affichage publicitaire, ...) ;
- Le **soutien à l'économie touristique** et plus particulièrement le développement du cyclotourisme autour du Ventoux dont le Vaucluse en a fait une vitrine avec la « Provence à Vélo » ;
- La **valorisation des produits de terroir** grâce à la démarche collective « Ventoux Saveurs » ;

Je tiens à vous dire dans quel état d'esprit nous travaillons au SMAEMV depuis le début de la préfiguration. **Le projet de PNR Mont-Ventoux n'est pas le projet d'une structure, mais celui du territoire, de l'ensemble de ses acteurs.** Tout au long de cette démarche, moment démocratique inédit autour du Ventoux, nous avons entendu et pris en compte les arguments de chacun, « pro » comme « anti-parc », pour construire ce projet, en n'excluant personne. Chaque partenaire a été impliqué dans son écriture, et chaque partenaire sera impliqué dans sa mise en œuvre : forestiers, chasseurs, agriculteurs, maires, élus des communes et des intercommunalités, techniciens, associations, naturalistes, habitants, artisans, visiteurs,

randonneurs, cyclistes... Le paysage institutionnel avec des intercommunalités fortes et structurées, des communes volontaires pour valoriser leur patrimoine, des chambres consulaires exprimant des besoins essentiels pour le développement économique, mais également des acteurs et habitants en attente d'actions ont permis de bâtir une stratégie à l'horizon 2030 où le PNR peut devenir un outil complémentaire aux politiques déjà en place pour faire ensemble « plus et mieux ». À ce titre, le PNR du Mont-Ventoux n'est pas une strate supplémentaire. Bien au contraire. Il se positionne comme un ensemblier qui donne de la cohérence aux actions à travers la Charte, génère une mise en commun des moyens pour valoriser ses patrimoines, et met à disposition une ingénierie nécessaire à chacun pour aider à la mise en place des projets décidés collectivement. Nous avons prouvé à plusieurs reprises ce positionnement du projet de PNR grâce à de **nombreuses actions de préfiguration**.

Pour avoir les moyens de ces ambitions un certain **nombre de financements ont été mobilisés grâce au projet de PNR**. Plusieurs **programmes et dispositifs centrés autour du projet de PNR** sont donc portés par la préfiguration du PNR du Mont-Ventoux.

Il est aujourd'hui certain que **l'arrêt du processus de labellisation en tant que PNR entraînera un redéploiement des missions et des moyens du SMAEMV**. Cette réorganisation impactera fortement toutes les initiatives de mobilisation de fonds, d'animation, de suivi et d'accompagnement territorial. Qu'advient-il de cette dynamique ? Qu'advient-il de cette plus-value de mutualisation si le projet de PNR venait à s'arrêter ? Quelles sont les solutions pérennes proposées pour que le territoire continue à apparaître comme étant « organisé » à l'échelle régionale ? Quelle sera l'implication de la Région pour ce symbole de la Provence ?

Je vous remercie vivement d'apporter des réponses à ces inquiétudes partagées par de nombreux élus et citoyens du Mont-Ventoux. Il serait regrettable que notre montagne emblématique qui participe au rayonnement et à la notoriété de notre belle région soit oubliée des politiques régionales. Le Ventoux a besoin de poursuivre et de renforcer sa structuration et de mutualiser ses moyens, de trouver des solutions communes. Il a également besoin que la Région reconnaisse le travail accompli et qu'elle participe activement, et sur le long terme, à développer durablement ce joyau pour tous les provençaux.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Le Président
Maire de Monieux

Alain GABERT